

**RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 6 septembre 2018**

M. le Maire est autorisé à signer un **avenant aux lots 2 – Gros Œuvre** pour un total cumulé de – 2 968.40 € HT.

Le Conseil Municipal a validé le **classement des voies d'accès et placettes du lotissement Le Clos de Mirette dans les voies communales** et a autorisé M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

**Plan mercredi** : autorisation est donnée à M. le Maire pour signer un avenant à la convention avec la CAF et la MSA et modifier le Projet Educatif De Territoire (PEDT) pour l'accueil du mercredi après-midi.

Autorisation de signature des actes des **Parcelle n°2 et 6 du lotissement du Clos des Ecuries** et du dépôt de pièces du lotissement.

Les modifications des **orientations générales du projet de PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) **du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** ont été présentées et débattues.

Autorisation est donnée à M. le Maire pour **réabonner la Commune en 2018 au pôle « Marchés Publics» pour la dématérialisation des marchés.**

La Commune **renonce à son droit de préemption** parcelles cadastrées AB n° 1 et AB n° 2 rue Jean Chouan et rue de la Tannerie.

### **Rapport des Commissions**

**Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale** : Effectifs à la rentrée scolaire 2018-2019 dans les 2 écoles :  
Ecole Publique H Chantrel : 144 soient 4 élèves de plus qu'à la rentrée 2017  
Ecole Sainte Thérèse : 100 soient 7 élèves de plus qu'à la rentrée 2017

Créneaux Associations sur les TAP : le Conseil Municipal décide de facturer 1 TAP aux enfants qui assisteront aux cours proposés par les associations pendant les TAP au motif que les enfants seront pris en charge par les agents dans les écoles et qu'ils seront présents une partie de la durée de ce temps d'accueil.

Commission Vie Associative et Culturelle, Communication : le forum a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre avec moins d'associations et de participants présents que les autres années.

### **Questions diverses**

**Musée** : il est noté une fréquentation moindre à l'été 2018 que les autres années. Le Musée sera ouvert gratuitement à l'occasion des **journées du patrimoine** les 15 et 16 septembre à l'après midi. Des représentants de l'Office de Tourisme de Laval, sont venus visiter le Musée en vue de la fusion au 01/01/19. Ils sont prêts à mettre en place des animations pour le faire connaître.

**L'arrêté de catastrophe naturelle suite aux inondations du 9 juin 2018** a été transmis aux personnes sinistrées.

**Les randonnées du Syndicat d'initiative** se sont terminées le 24 août 2018 sur St Ouën des Toits où Mr LESAINTE a pu accompagner et guider le groupe le long des chemins de la Commune.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le 4 octobre 2018 à 20h30 et le 2 novembre 2018 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40.